

Programme d'études techniques

351.A0

Techniques d'éducation spécialisée

Secteur
de formation

20

Services sociaux,
éducatifs
et juridiques

Version 2004

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Programme d'études techniques

351.A0

Techniques d'éducation spécialisée

Secteur
de formation

20

Services sociaux,
éducatifs
et juridiques

Version 2004

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipes de production

Équipe de révision – 2000

Coordination

Ghislaine Timmons-Plamondon
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Guy Lemire
Enseignant
Collège de Sherbrooke

Jean-François Pouliot
Conseiller technique en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation

Équipe d'actualisation – 2004

Coordination

Louise Brunelle
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Guy Lemire
Enseignant
Collège de Sherbrooke

Lucie Marchessault
Conseillère technique en élaboration de programmes

Christiane Morrow
Orthophoniste

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des
communications du ministère de l'Éducation

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des
programmes et du développement du ministère de
l'Éducation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2005-04-01057

ISBN 2-550-43893-0

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé aux divers travaux qui ont permis la révision du programme en 2000 et son actualisation en 2004.

Milieu du travail

Louise Baillargeon
Coordonnatrice des services à la clientèle
Association des centres Jeunesse du Québec

Danielle Berthiaume
Agente de relations humaines
Point de service Harmony
Centre Jeunesse de Montréal

Caroll Bigelow
Chef de programmes
Centre de réadaptation La Ressource

Michèle Boissinot
Coalition Sherbrookoise pour le travail de rue

Marcel Bonneau
Centre Jeunesse de la Montérégie

Michel Bouchard
Centre de réadaptation Lucie Bruneau

Fabienne Boulais
Centre Notre-Dame de l'Enfant, Dixville

Denis Boulanger
Confédération québécoise des centres d'accueil et de réadaptation

Gilles Bourgault
Centre de réadaptation Lucie Bruneau

Alain Bureau
Technicien en éducation spécialisée
École Saint-Charles (Commission scolaire Les Écores)

Francine Caron
Centre Notre-Dame de l'Enfant – Dixville inc.

Nathalie Charron
Éducatrice
Centre hospitalier de soins de longue durée
Chevalier de Lévis

Robert Côté
Centre de réadaptation Lucie Bruneau

Ghyslaine Denis
Conseillère clinique
Centre de réadaptation La Triade

Gaétanne Drouin
Coordonnatrice
Centre Jeunesse de Québec

Anne Dubé
Éducatrice
La Débrouille

Louise Dubois
Conseillère en gestion des programmes
Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes déficientes intellectuelles

Sandra Dufour
Technicienne en éducation spécialisée
École L'Arc-En-Ciel
Commission scolaire Mont-Fort

Lucie Dumas
Centre de réadaptation de l'Estrie

Guy Dumont
Directeur
École Saint-François

Hugues Durocher
Centre Jeunesse de l'Estrie

Monique Giroux
Régie régionale des services de santé et des services sociaux de l'Estrie

Johanne Gravel
Éducatrice
Centre hospitalier Robert-Giffard

Jacques-Gilles Laberge
Centre de réadaptation de l'Abitibi

Christiane Lacoste
Responsable de résidence
Centre Rouville

Constance Lamarche
Confédération québécoise des centres d'accueil et de réadaptation

Manon Légaré
Éducatrice spécialisée
École Wilbrod Bhérier
Commission des écoles catholiques de Québec

Ann Marcoux
Responsable de l'intégration socio-professionnelle
Centre d'accueil CNDE - Dixville inc.

Louis Martin
Chef de service de réadaptation
Relais Saint-François

Michel Mireault
Éducateur de rue
Organisme chez ma cousine Évelyne

Milieu du travail (suite)

France Pelletier
Éducatrice
Centre Thérèse-Martin

Daniel Richard
Centre Jeunesse de l'Estrie

Line Rondeau
Technicienne en éducation spécialisée
École Jean-Moreau
Commission scolaire Saint-Jérôme

Gérald St-Martin
Centre Jeunesse de l'Estrie

Lise Saint-Pierre
Éducatrice spécialisée
Centre de réadaptation du Saguenay

Michel Thibault
Centre Jeunesse de l'Estrie

Milieu de l'éducation

Lise Boivin
Enseignante
Cégep de Saint-Jérôme

Joanne Chamberland
Enseignante
Cégep de Rimouski

Gilles Cyr
Enseignant
Cégep de la Pocatière

Richard Filion
Directeur des études
Cégep de la Pocatière

Sylvie Grisé
Enseignante
Cégep de Rimouski

Gilles Leclerc
Enseignant
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Céline L'Écuyer
Enseignante à la retraite
Cégep de L'Outaouais

Madeleine Pinsonneault
Enseignante
Collège Lafleche

Diane Richard
Enseignante
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Josée Roy
Enseignante
Vanier College

Yoland Roy
Enseignant
Cégep Marie-Victorin

Luc Tremblay
Enseignant
Cégep de Sainte-Foy

Monique Tremblay
Enseignante
Cégep de Thetford Mines

Daniel Trottier
Enseignant
Cégep de Rimouski

Nicole Vinet
Enseignante
Cégep du Vieux Montréal

Cégep de Sherbrooke
Enseignantes et enseignants
Département d'éducation spécialisée

Le ministère de l'Éducation tient également à remercier les éducatrices spécialisées, les orthophonistes, les enseignantes et les enseignants en *Techniques d'éducation spécialisées* et les représentantes et représentants des organismes suivants qui ont été consultés au cours de l'actualisation du programme d'études visant l'ajout d'un volet relatif aux difficultés de langage.

Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec

Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires du ministère de l'Éducation

Fédération des commissions scolaires du Québec

Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle

Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement

Ministère de la Santé et des Services sociaux

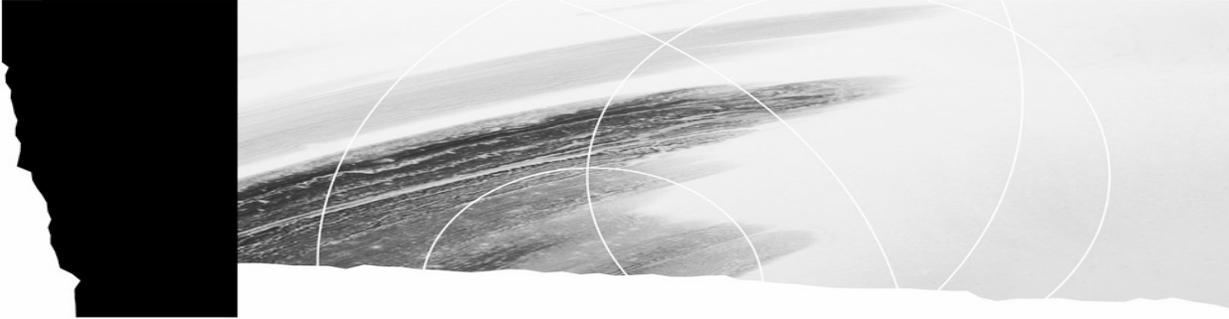
Ordre des orthophonistes et des audiologistes du Québec

Office des professions du Québec

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique.....	53
Intentions éducatives en formation spécifique.....	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	
019N Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée	61
019P Rechercher des ressources et des services dans la communauté	63
019Q Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail.....	65
019R Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale	67
019S Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne	69
019T Élaborer des activités de développement et des outils cliniques.....	71
019U Évaluer la capacité de soutien du milieu de vie de la personne	73
019V Porter assistance à une personne ayant besoin de soins	75
019W Associer des approches, des objectifs et des techniques d'intervention à des problématiques d'adaptation.....	77
019X Adopter une conduite professionnelle conforme à l'éthique de la profession	79
019Y Établir une relation d'aide.....	81
019Z Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle	83
046T Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires et du langage.....	87
01A0 Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques.....	89
01A1 Animer des groupes de clientèles et des équipes de travail.....	93
01A2 Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.....	95
046U Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation.....	99
01A4 Protéger son intégrité personnelle	103
01A5 Analyser les relations entre des phénomènes sociaux et des problématiques d'adaptation	105

01A6	Effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie	107
01A7	Effectuer des interventions auprès de personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence	109
01A8	Élaborer un plan d'intervention	111
01A9	Interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques....	113
01AA	Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle.....	115
01AB	Effectuer des interventions auprès de personnes en situation de crise	119
01AC	Concevoir et exécuter un projet intégré d'interventions.....	121



351.A0

Techniques d'éducation spécialisée

Année d'approbation : 2004

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 745 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	2 085 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2 et aux conditions particulières suivantes :

- Aucune

Présentation du programme d'études

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 019N Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée.
- 019P Rechercher des ressources et des services dans la communauté.
- 019Q Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail.
- 019R Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale.
- 019S Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne.
- 019T Élaborer des activités de développement et des outils cliniques.
- 019U Évaluer la capacité de soutien du milieu de vie de la personne.
- 019V Porter assistance à une personne ayant besoin de soins.
- 019W Associer des approches, des objectifs et des techniques d'intervention à des problématiques d'adaptation.
- 019X Adopter une conduite professionnelle conforme à l'éthique de la profession.
- 019Y Établir une relation d'aide.
- 019Z Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle.
- 046T Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires et du langage.
- 01A0 Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques.
- 01A1 Animer des groupes de clientèles et des équipes de travail.
- 01A2 Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.
- 046U Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation.
- 01A4 Protéger son intégrité personnelle.
- 01A5 Analyser les relations entre des phénomènes sociaux et des problématiques d'adaptation.
- 01A6 Effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie.
- 01A7 Effectuer des interventions auprès de personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence.
- 01A8 Élaborer un plan d'intervention.
- 01A9 Interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques.
- 01AA Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle.
- 01AB Effectuer des interventions auprès de personnes en situation de crise.
- 01AC Concevoir et exécuter un projet intégré d'interventions.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

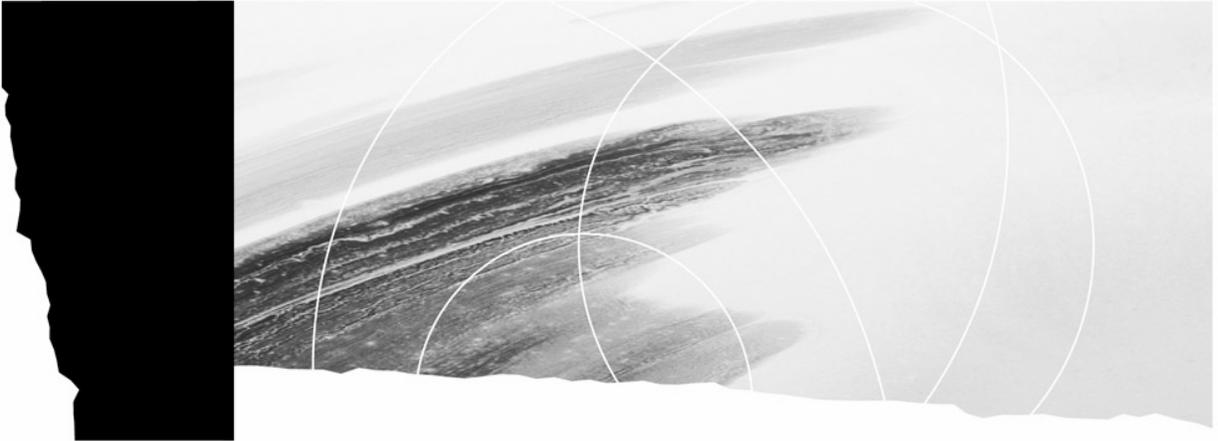
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou Humanities : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu’offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l’héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d’enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l’analyse à l’explication et de l’explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l’acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L’étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d’en dégager les significations. Cette étude s’exprime par la rédaction de commentaires et d’analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L’ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l’étudiant ou l’étudiante s’ouvre aux différents champs d’études. L’accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l’acquisition d’habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d’études de l’étudiant ou de l’étudiante.

Philosophie

L’enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l’être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d’une culture qui s’appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d’initier l’étudiant ou l’étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l’aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l’exercice rigoureux de la raison.
- 2) L’esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l’étudiant ou l’étudiante au questionnement et à l’exercice du jugement critique, ce qui l’habitue à revoir sa façon de penser afin d’en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l’étudiant ou l’étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l’étudiant ou à l’étudiante de développer l’aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3 Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4 Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. |
| 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. | <ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 4 Élaborer un plan de dissertation. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. |
| 2 Comparer des textes. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. |
| 3 Déterminer un point de vue critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du point de vue critique. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Pondération : 3-1-4
 Nombre d'unités : 2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. |
| 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. |
| 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau I)

Code : 0015

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral simple. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinents. Prononciation, intonation et débit acceptables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | Éléments | Critères de performance |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 0009

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
<ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Nombre d'heures-contact :	60
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. |
| 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical. |
| 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non expert. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.</p> <p>2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.</p> <p>3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. |
| 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. |
| 3 Établir des conclusions. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. |
| 2 | Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. |
| 3 | Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. |
| 4 | Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes. | <ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments**Critères de performance**

1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.

2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.

- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).

3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques.
- À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.
- À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.
- À partir :
 - de situations de la vie courante;
 - de sujets simples de la vie courante.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1 Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p> | <p>L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message. <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne. |
|--|---|

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues).
- À partir des documents à portée socioculturelle.
- À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Prononciation et intonation justes.
- Débit moyen dans un dialogue en langage courant.
- Cohérence dans l'expression du message.
- Réponses pertinentes aux questions posées.

4 Rédiger un texte de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.
- Justesse du vocabulaire.
- Cohérence de l'ensemble du texte.
- Respect des règles de présentation et de rédaction.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |
|---|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une production artistique désignée.
- À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. • Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

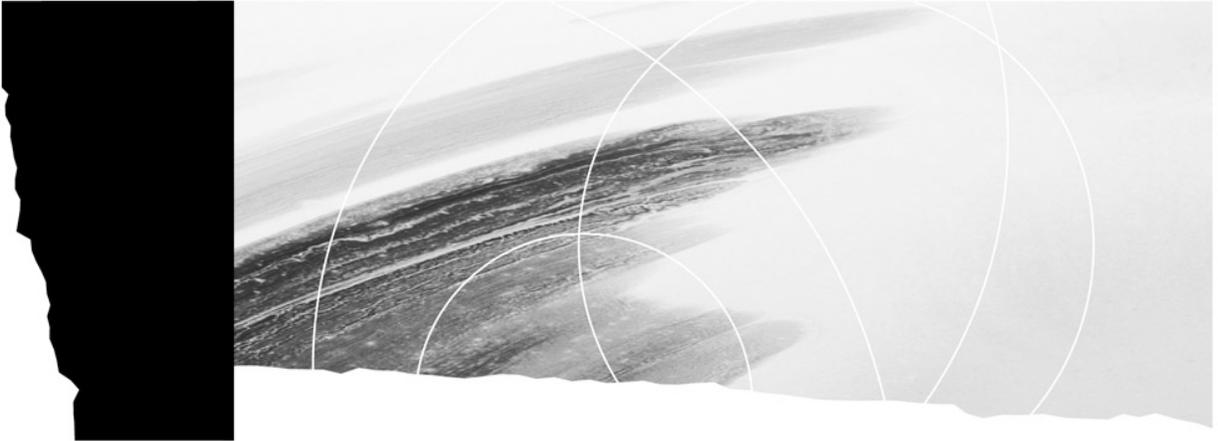
Précisions sur la compétence**Critères de performance**

- 1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.
- 2 Utiliser le médium.

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

Intentions éducatives de la formation spécifique

Matrice des compétences

Harmonisation

Objectifs et standards de la formation spécifique

Buts de la formation spécifique

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* vise à former des personnes aptes à exercer la profession d'éducatrice ou d'éducateur spécialisé.

La technicienne ou le technicien en éducation spécialisée est appelé à intervenir auprès de personnes présentant ou susceptibles de présenter différents problèmes causant des difficultés d'adaptation ou d'insertion sociale. Elle ou il intervient auprès de personnes ayant des déficiences physiques et psychologiques, des troubles de la conduite, des troubles mentaux et des troubles liés à la santé. Ses interventions sont adaptées à toutes les tranches d'âge, qu'il s'agisse des enfants, des adolescents, des adultes ou des personnes âgées.

Les principaux lieux d'emploi sont les centres de réadaptation, les centres d'accueil et d'hébergement, les centres d'hébergement de soins de courte et de longue durée, les centres hospitaliers à vocation psychiatrique, les services d'apprentissage aux habitudes de travail, les commissions scolaires, les centres locaux de services communautaires, les organismes communautaires, les foyers de groupe, les centres de jour, les centres de ressources intermédiaires et les centres de services externes de main-d'œuvre.

Les éducatrices et éducateurs spécialisés travaillent dans les domaines de la prévention, de l'adaptation, de la réadaptation et de l'intégration sociale. L'intervention directe auprès des personnes en difficulté d'adaptation et le soutien à la famille et à son environnement immédiat constituent des cibles d'intervention. Exerçant sa fonction dans un contexte d'intervention ou la relation partagée avec la clientèle prédomine, l'éducatrice ou l'éducateur spécialisé devient une personne-ressource clé pour la personne en difficulté, son milieu naturel et son réseau social. De plus, l'intensité de la détresse psychologique et les conduites à risques des personnes touchées nécessitent souvent des interventions de première ligne et de crise.

En analysant et en évaluant la problématique de la personne avec sa famille et son milieu, l'éducatrice ou l'éducateur spécialisé doit élaborer un plan d'intervention adapté et effectuer des interventions individuelles ou de groupe. La programmation d'activités est fondée sur les situations de la vie courante et elle vise le développement de la communication, de l'affectif, du social, du cognitif, du psychomoteur et du moral. Le soutien et la disponibilité de l'éducatrice ou de l'éducateur spécialisé favorisent l'amélioration de la qualité de vie de la personne, ainsi que le développement de sa compétence à mieux gérer sa vie.

L'exercice de la profession a lieu en concertation avec des personnes-ressources des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et d'organismes communautaires. L'autonomie est généralement étendue et elle est fonction du mandat des établissements et des organismes.

Le programme *Techniques d'éducation spécialisée* vise aussi à faire acquérir à l'étudiante et l'étudiant la capacité de dépister des problèmes et d'effectuer une intervention préventive afin de minimiser les effets et la gravité des troubles d'adaptation. Le développement personnel de l'étudiante et de l'étudiant, la compréhension des difficultés humaines et de l'environnement social, la capacité d'avoir des interactions sociales ayant une réelle portée, la connaissance des approches ainsi que la maîtrise des processus d'intervention sont au cœur de la formation.

Les compétences du programme ont été articulées dans une perspective dans laquelle est pris en considération l'ensemble des problématiques d'intervention que l'éducatrice ou l'éducateur rencontre dans l'exercice de sa profession. Ainsi, les compétences particulières recouvrent des champs d'intervention propres aux problématiques des usagères et usagers, tandis que les compétences générales assurent la polyvalence de la formation. Le programme vise ainsi à permettre l'adaptabilité des modes d'intervention selon les besoins des personnes.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Techniques d'éducation spécialisée* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques d'éducation spécialisée*, les intentions éducatives en formation spécifique visent à favoriser le développement de qualités nécessaires :

- au contact relationnel et à la communication;
- au discernement;
- à l'ouverture à soi-même et aux autres;
- à la maîtrise de soi.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES															
		Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée	Rechercher des ressources et des services dans la communauté	Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail	Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale	Reléver des renseignements relatifs aux comportements d'une personne	Élaborer des activités de développement et des outils cliniques	Évaluer la capacité de soutien du milieu de vie de la personne	Porter assistance à une personne ayant besoin de soins	Associer des approches, des objectifs et des techniques d'intervention à des problématiques d'adaptation	Adopter une conduite professionnelle conforme à l'éthique de la profession	Établir une relation d'aide	Animer des groupes de clientèles et des équipes de travail	Protéger son intégrité personnelle	Analyser les relations entre des phénomènes sociaux et des problématiques d'adaptation	Élaborer un plan d'intervention	Interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	15	18	19	22	23
Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle	12	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires et du langage	13	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques	14	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie	16	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation	17	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie	20	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectuer des interventions auprès de personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence	21	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle	24	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Effectuer des interventions auprès de personnes en situation de crise	25	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Concevoir et exécuter un projet intégré d'interventions	26	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques d'éducation spécialisée* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Techniques d'éducation spécialisée*.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les établissements et les organismes du secteur.
- À l'aide de lois, de règlements, de normes et de codes en vigueur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance des possibilités de pratique entrepreneuriale.

2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.

- Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
- Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.

3 Examiner des plans d'intervention.

- Relevé des aspects principaux des plans d'intervention.
- Mise en relation de la fonction du plan d'intervention à l'intérieur du processus d'éducation spécialisée.

4 Examiner les habiletés et les comportements socioaffectifs nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.

- Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements socioaffectifs et les différentes tâches de la fonction de travail.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Rechercher des ressources et des services dans la communauté.

Contexte de réalisation

- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de la documentation appropriée et d'outils informatiques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Prendre connaissance de la demande de services.

- Examen complet des motifs propres à la demande.
- Relevé des principaux éléments constituant la demande.
- Vérification appropriée des lois régissant la demande.

2 Examiner les missions des établissements et des organismes.

- Relevé des services offerts.
- Relevé des lois régissant les établissements ou les organismes.
- Description claire des mandats des établissements ou des organismes.
- Description claire des rôles et des champs de pratique professionnelle des personnes-ressources.
- Classification des établissements et des organismes en fonction des problématiques d'adaptation.

3 Effectuer la référence.

- Choix approprié de la ressource.
- Description claire du mode d'accès à la ressource.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie professionnelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Se situer au regard des objectifs de communication.

- Reconnaissance du contexte de la communication.
- Détermination du degré de participation des personnes.

2 Reconnaître et analyser les éléments favorables ou défavorables à la communication.

- Relevé des indices gestuels.
- Relevé des messages verbaux pertinents.
- Relevé de l'état émotionnel et des attitudes en présence.
- Appréciation juste de son état émotionnel et de ses attitudes.
- Formulation d'explications concernant les attitudes et les réactions socioaffectives de la personne ou du groupe.

3 Mettre en pratique des techniques de communication.

- Démonstration de conduites d'acceptation et de respect.
- Application judicieuse des techniques d'approche.
- Respect des règles de transmission de l'information.
- Utilisation d'un langage professionnel approprié.
- Utilisation adéquate de ses émotions.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'affirmation de soi.

4 Évaluer sa façon de communiquer.

- Relevé de ses points forts et de ses points faibles dans la communication.
- Mention de ses réactions socioaffectives.
- Analyse juste de sa capacité de réaction socioaffective.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa façon de communiquer.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale.

Contexte de réalisation

- Avec toutes les clientèles.
- À l'aide du dossier de la personne.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de la classification internationale des déficiences et des handicaps.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Situer la personne dans son développement.

- Reconnaissance des facteurs psychodéveloppementaux.
- Prise en considération des composantes de la dynamique de l'adaptation humaine.
- Relevé des conduites significatives propres au processus de développement de la personne.

2 Associer la condition ou les comportements de la personne à une problématique d'adaptation biopsychosociale.

- Relevé des manifestations de déficiences physiques, neurologiques et intellectuelles.
- Relevé des manifestations de déficits psychomoteurs et cognitifs.
- Relevé des indices de troubles psychologiques et psychopathologiques.
- Relevé des manifestations des conduites sociales fonctionnelles et dysfonctionnelles.
- Relevé des indices de troubles d'apprentissage.
- Établissement de liens pertinents entre les manifestations et les indices.
- Classification appropriée de l'information.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.
-

3 Rechercher les facteurs d'influence liés à la compréhension de la problématique.

- Relevé des facteurs environnementaux, intrapersonnels et interpersonnels.
- Relevé des effets des comportements de la personne sur son entourage immédiat.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Pertinence des variables explicatives retenues.

- 4 Définir les caractéristiques de la problématique d'adaptation biopsychosociale.
- Pertinence, clarté et objectivité dans la présentation de l'information.
 - Établissement de liens pertinents entre l'information recueillie et la dynamique d'adaptation de la personne.
 - Description claire du profil d'adaptation de la personne.
 - Utilisation appropriée de la terminologie.
 - Respect des limites de l'intervention professionnelle.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation.
- À l'aide de la documentation appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Observer et décrire les comportements de la personne dans son environnement physique.

- Relevé des caractéristiques de l'environnement physique de la personne.
- Relevé de l'influence de l'environnement physique sur le comportement de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles d'observation.

2 Observer et décrire les interactions sociales de la personne.

- Relevé des attitudes et des comportements significatifs.
- Relevé des messages verbaux pertinents.
- Relevé de l'influence de l'environnement social sur le comportement de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles d'observation.

3 Observer et décrire les comportements socioaffectifs de la personne.

- Relevé du degré d'ouverture d'esprit et des réactions socioaffectives de la personne.
- Relevé des indices de santé mentale et de santé affective.
- Utilisation appropriée de grilles d'observation.

4 Dresser un profil comportemental préliminaire de la personne.

- Établissement de liens pertinents entre les différentes observations.
- Formulation d'observations sur des comportements indicateurs de difficultés d'adaptation biopsychosociale.
- Formulation d'observations sur une séquence de comportements de la personne.
- Formulation d'observations sur le niveau de conscience de la personne concernant ses comportements.
- Pertinence, cohérence et clarté de l'information consignée.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Élaborer des activités de développement et des outils cliniques.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par les clientèles.
- À l'aide du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de la documentation appropriée, de matériel adapté et d'outils informatiques.
- À l'aide de codes d'éthique.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Cerner le besoin d'activités de développement et d'outils cliniques.

- Inventaire des principales activités de développement et des principaux outils cliniques.
- Distinction claire de l'apport de l'activité ou de l'outil au regard de la communication, de l'affectif, du social, du cognitif, du psychomoteur et du jugement moral.
- Analyse juste du degré d'adéquation entre les activités ou les outils et la problématique d'adaptation.
- Justification de la place et de la fonction de l'activité ou de l'outil à élaborer dans le programme d'adaptation, de réadaptation ou de réinsertion.
- Description claire du projet d'élaboration d'activités ou d'outils.
- Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes.

- 2 Concevoir le projet d'activités de développement et les outils cliniques.
 - Utilisation judicieuse de la documentation et du matériel existants.
 - Utilisation judicieuse des activités artistiques et culturelles.
 - Utilisation judicieuse des activités de loisirs et de sports.
 - Utilisation judicieuse de l'informatique et de l'audiovisuel.
 - Adéquation entre l'activité de développement ou l'outil clinique et les objectifs d'adaptation, de réadaptation ou de réinsertion.
 - Description claire des conditions d'application du programme d'activités et d'utilisation des outils.
 - Démonstration de créativité et d'originalité.
 - Respect des limites de l'intervention professionnelle.

- 3 Expérimenter l'activité de développement et l'outil clinique.
 - Organisation correcte des lieux et du matériel.
 - Exécution correcte du projet d'activités.
 - Utilisation correcte de l'outil.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'attention et la participation de la personne.

- 4 Évaluer l'adéquation des activités de développement et des outils cliniques en fonction des objectifs poursuivis.
 - Relevé des objectifs atteints et non atteints.
 - Analyse juste de ses attitudes et de ses comportements socioaffectifs lors de l'expérimentation.
 - Évaluation juste des points forts et des points faibles de l'activité et de l'outil.
 - Proposition de modifications à apporter à l'activité ou à l'outil.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Évaluer la capacité de soutien du milieu de vie de la personne.

Contexte de réalisation

- Au domicile de la personne, en établissement ou dans un milieu de substitution.
- À l'aide du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer l'environnement physique de la personne.

- Relevé des conditions de salubrité et d'accessibilité physique du milieu.
- Appréciation juste des conditions environnementales favorables à l'adaptation, à la réadaptation ou à la réinsertion.

2 Évaluer les mécanismes de soutien des personnes immédiates.

- Manifestation d'attitudes et de comportements d'empathie et de collaboration.
- Description juste du système de valeurs et de la culture du milieu.
- Relevé des facteurs de risques intrafamiliaux.
- Analyse juste du rôle et de l'apport actuels des personnes immédiates.
- Appréciation juste de l'apport potentiel des personnes immédiates.
- Pertinence et justesse de l'information transmise aux personnes immédiates.

3 Faire l'inventaire du réseau d'entraide et des aidants naturels de la personne.

- Mention des personnes significatives offrant un soutien psychosocial.
- Description claire des formes d'aide offertes par le réseau d'entraide et les aidants naturels.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

- 4 Formuler des recommandations ou émettre un signalement.
- Formulation de mesures pertinentes concernant le soutien et la formation des personnes immédiates.
 - Justesse et discernement dans la décision concernant le signalement du cas.
 - Pertinence du recours à des mesures de répit adaptées.
 - Pertinence des recommandations sur l'adaptation de l'environnement physique.
 - Respect des lois en vigueur.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter assistance à une personne ayant besoin de soins.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie professionnelle.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- À l'aide de protocoles d'intervention d'urgence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer l'état de la personne.

- Reconnaissance de la gravité de la déficience, du déficit ou des déficits de la personne.
- Appréciation juste de l'état physique de la personne.
- Reconnaissance de l'état de conscience de la personne.
- Choix approprié des actions à faire.
- Pertinence des références effectuées.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

2 Mettre en pratique des techniques de positionnement et de déplacement de la personne.

- Application des techniques de positionnement et de déplacement en fonction de l'état de la personne.
- Respect de la personne.
- Respect des règles d'ergonomie.

3 Appliquer des techniques de premiers soins.

- Communication efficace en vue de réconforter et de rassurer la personne.
- Application des techniques d'intervention appropriées à l'état physique et mental de la personne.
- Application efficace des techniques de réanimation cardio-respiratoire.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Associer des approches, des objectifs et des techniques d'intervention à des problématiques d'adaptation.

Contexte de réalisation

- À l'aide du dossier de la personne.
- À l'aide de la documentation appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Situer les approches d'intervention au regard des problématiques d'adaptation.

- Relevé des caractéristiques et des spécificités des principales approches utilisées en éducation spécialisée.
- Relevé des fondements et des concepts propres aux approches d'intervention.
- Relevé des caractéristiques d'application des approches d'intervention.
- Mise en relation des principales approches d'intervention utilisées avec des problématiques d'adaptation.

2 Associer des objectifs et des techniques d'intervention à des approches d'intervention.

- Relevé des objectifs et des techniques d'intervention propres aux approches.
- Analyse juste des similitudes et des différences des approches d'intervention au regard des objectifs et des techniques d'intervention.

3 Préciser l'apport des approches d'intervention et des techniques d'intervention au regard des besoins de la personne.

- Description claire de l'apport des approches et des techniques d'intervention au regard des besoins de communication, affectifs, sociaux, cognitifs, psychomoteurs et moraux de la personne.
- Description claire des facteurs favorables et défavorables à l'application des approches.

4 Donner de l'information concernant des approches, des objectifs et des techniques d'intervention.

- Utilisation d'un langage professionnel approprié.
- Pertinence et clarté de l'information transmise.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Adopter une conduite professionnelle conforme à l'éthique de la profession.

Contexte de réalisation

- À partir du plan d'intervention et du plan de services individualisé.
- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide du code d'éthique de l'établissement, de lois et de règlements.
- En collaboration avec des spécialistes des services de santé, des services sociaux, du milieu de l'éducation et des organismes communautaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Situer l'intervention au regard du code d'éthique et du mandat de l'établissement ou de l'organisme.
- 2 Intervenir en accord avec l'éthique.
- 3 Évaluer ses comportements compte tenu des exigences professionnelles.

- Relevé des lois et des règlements régissant le cadre d'intervention.
- Description claire de l'intervention en techniques d'éducation spécialisée au regard des autres champs de pratique professionnelle.
- Manifestation d'attitudes et de comportements socioaffectifs adaptés à la clientèle et au contexte d'intervention.
- Respect du code d'éthique et des règlements de l'établissement ou de l'organisme.
- Respect de la diversité des compétences des différents spécialistes.
- Relevé des attitudes et des comportements appropriés et non appropriés à l'intervention.
- Analyse juste des conséquences des comportements fautifs et non appropriés.
- Description juste de sa contribution et de son intégration professionnelle.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa qualité de contact avec les personnes et son intégration professionnelle.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Établir une relation d'aide.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide de plans d'entretien.
- À l'aide du dossier et du plan d'intervention.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Accueillir la personne.

- Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'établissement d'une relation de confiance.
- Relevé des indices verbaux et non verbaux significatifs de l'état émotionnel de la personne.
- Relevé du contexte et des événements associés au vécu immédiat de la personne.
- Application judicieuse des règles de proxémique.

2 Explorer avec la personne l'aspect émotionnel de son vécu.

- Manifestation d'attitudes et de comportements d'acceptation et d'adaptation favorisant le maintien de la relation de confiance.
- Choix judicieux des dimensions du vécu à explorer.
- Utilisation judicieuse d'une démarche d'entretien.
- Utilisation judicieuse de techniques permettant de soutenir et d'encadrer l'expression des affects de la personne.
- Utilisation appropriée des techniques de reformulation, de reflet ou de confrontation.
- Utilisation d'une démarche centrée sur les émotions de la personne.
- Analyse des émotions et des attitudes de la personne en fonction de la situation.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

- 3 Définir le besoin d'aide avec la personne et convenir des suites à donner.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la prise de conscience par la personne de son besoin d'aide.
 - Description précise des attentes et des besoins d'information, de soutien et de référence de la personne.
 - Vérification appropriée de la capacité de la personne à se prendre en charge.
 - Pertinence et formulation claire des suites à donner.
 - Respect de ses limites d'intervention en relation d'aide.
- 4 Évaluer sa capacité d'entrer en relation.
- Relevé de ses attitudes et de ses comportements.
 - Analyse juste de sa capacité de réaction socioaffective.
 - Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité en matière de relation d'aide et de distanciation émotionnelle.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer l'incidence de la déficience et le potentiel adaptatif de la personne.

- Reconnaissance de la déficience et du degré d'autonomie de la personne.
- Analyse juste des besoins de la personne.
- Appréciation juste des conséquences de la déficience sur l'adaptabilité affective et sociale de la personne.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'apprentissage de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

2 Planifier des interventions en fonction des besoins de la clientèle.

- Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités de la personne.
- Choix approprié des activités d'adaptation et de réadaptation.
- Choix pertinent des ressources à utiliser.
- Structuration correcte du programme d'activités.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes.

- 3 Exécuter des activités favorisant le développement des habiletés sociales.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'acceptation.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement d'habiletés relationnelles et l'apprentissage de la vie de groupe.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression des sentiments et l'affirmation des besoins de la personne.
 - Prise en considération des limites de l'attention de la personne.
 - Souplesse et originalité dans l'application du programme d'activités.
- 4 Exécuter des activités favorisant le maintien des habiletés communicationnelles, cognitives et psychomotrices.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement du potentiel de la personne et la réussite des apprentissages.
 - Utilisation appropriée du matériel et des accessoires de réadaptation.
 - Utilisation judicieuse de l'approche personnalisée.
 - Prise en considération des limites de l'attention de la personne.
 - Souplesse et originalité dans l'application du programme d'activités.
- 5 Soutenir la personne dans l'exécution des activités de la vie quotidienne.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Soutien adapté aux apprentissages de la vie quotidienne.
 - Respect de l'intimité de la personne.
- 6 Aider la personne et la famille à accepter les atteintes.
- Évaluation juste de la capacité de soutien du milieu de vie de la personne.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies favorisant l'expression du vécu affectif de la personne et de la famille.
 - Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'acceptation des conséquences de la déficience.
 - Justesse et discernement dans la transmission de l'information sur la déficience.
 - Entente claire sur la collaboration attendue.

- 7 Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.
- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
 - Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
 - Analyse juste de ses capacités relationnelle, d'adaptation et de réaction socioaffective.
 - Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
 - Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires et du langage.

Contexte de réalisation

- À partir d'un plan d'intervention.
- À partir de situations de la vie courante vécues par le jeune.
- À l'aide du dossier ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois, de codes d'éthique ou de politiques scolaires.
- À l'aide d'instruments et de grilles d'observation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des intervenantes et intervenants des réseaux de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Détecter une situation problème.

- Reconnaissance des indicateurs de développement normal du langage et de difficultés.
- Relevé des comportements indicateurs liés à la manifestation de difficultés d'apprentissage.
- Reconnaissance des indices d'aggravation des difficultés de langage et d'apprentissage et d'apparition de problèmes connexes.
- Relevé des éléments contextuels liés à la manifestation de difficultés de langage et d'apprentissage.

2 Planifier des interventions.

- Respect des paramètres du plan d'intervention.
- Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités du jeune.
- Choix approprié d'activités permettant le développement d'habiletés ainsi que le transfert et la généralisation des acquis.
- Choix pertinent des ressources à utiliser.
- Production de matériel adapté.
- Consultation des personnes-ressources appropriées.

- 3 Exécuter des activités favorisant la stimulation du langage chez le jeune.
- Application de stratégies de base favorisant le développement du langage ainsi que le transfert et la généralisation des acquis.
 - Réalisation d'une action concertée avec la famille ainsi que les autres intervenants et intervenantes.
 - Manifestation de comportements et d'attitudes empathiques.
 - Souplesse et créativité dans l'application du programme d'activités.
 - Respect des limites de l'intervention professionnelle.
- 4 Exécuter des activités favorisant les apprentissages scolaires chez le jeune.
- Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant un comportement adapté en contexte scolaire ainsi que la motivation et la persévérance scolaires.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'acquisition ou le développement d'habiletés sociales et de communication.
 - Réalisation d'une action concertée avec la famille ainsi que les autres intervenants et intervenantes.
 - Manifestation de comportements et d'attitudes empathiques.
 - Souplesse et créativité dans l'application du programme d'activités.
 - Respect des limites de l'intervention professionnelle.
- 5 Transmettre de l'information concernant l'évolution du jeune.
- Établissement d'un climat d'échange propice au développement d'une relation de confiance.
 - Justesse et discernement dans la description du fonctionnement du jeune.
 - Pertinence de l'information transmise à la famille et aux autres intervenantes et intervenants.
- 6 Évaluer les moyens et les stratégies mis en œuvre.
- Vérification rigoureuse de la conformité des moyens et stratégies avec le plan d'intervention.
 - Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
 - Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffective.
 - Détermination de moyens appropriés en vue d'améliorer son intervention.
 - Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de tests particuliers portant sur la nature de la déficience et des déficits.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer l'incidence de la déficience ou des déficits et le potentiel adaptatif de la personne.

- Reconnaissance des capacités résiduelles de la personne et de son degré d'autonomie.
- Analyse juste des besoins de la personne.
- Appréciation juste des conséquences de la déficience ou du déficit sur l'adaptabilité fonctionnelle et sur la vie affective et sociale de la personne.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'apprentissage de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

2 Planifier des interventions en fonction des besoins de la clientèle.

- Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités de la personne.
- Choix approprié des activités d'adaptation et de réadaptation.
- Choix pertinent des ressources à utiliser.
- Structuration correcte du programme d'activités.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes.

- 3 Aider la personne à accepter ses atteintes et à définir son projet de vie.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu sensoriel et affectif de la personne.
 - Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la responsabilisation et la motivation de la personne.
 - Utilisation d'une approche de soutien personnalisée favorisant la définition des champs d'intérêt et des aspirations de la personne.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement d'habiletés sociales.
 - Justesse et discernement dans la transmission de l'information sur la déficience ou les déficits.
- 4 Exécuter des activités favorisant le développement des habiletés langagières, cognitives et psychomotrices.
- Manifestation de conduites et de comportements empathiques.
 - Clarté des règles et des consignes transmises à la personne.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement langagier, intellectuel et psychomoteur.
 - Utilisation appropriée du matériel et des accessoires de réadaptation.
 - Souplesse et originalité dans l'application du programme d'activités ou d'exercices.
 - Respect de la personne et de ses limites.
 - Respect des objectifs visés par le programme d'activités ou d'exercices.
- 5 Développer ou soutenir les habiletés parentales et familiales.
- Évaluation juste de la capacité de soutien de la famille.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Entente claire sur la collaboration attendue.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu affectif de la famille et le renforcement du lien d'attachement.
 - Pertinence de la formation donnée à la famille.
 - Respect de la culture familiale.

6. Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.
- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
 - Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
 - Analyse juste de ses capacités relationnelle, d'adaptation et de réaction socioaffective.
 - Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
 - Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Animer des groupes de clientèles et des équipes de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'animation et d'évaluation.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la dynamique du groupe.

- Relevé des principales caractéristiques et de la structure de fonctionnement du groupe ou de l'équipe.
- Reconnaissance de la phase de développement de groupe.
- Relevé des rôles et des contributions des personnes.
- Prise en considération des enjeux inhérents au groupe ou à l'équipe.
- Analyse juste du réseau de communication et de relations interpersonnelles.
- Choix approprié d'une stratégie d'animation.

2 Favoriser la collaboration et la participation des personnes.

- Utilisation appropriée de stratégies et de techniques d'animation favorisant l'interaction et la motivation des personnes.
- Adaptation des modalités d'animation en fonction des besoins et des capacités du groupe ou de l'équipe.
- Respect des procédures d'animation.
- Manifestation de comportements et d'attitudes traduisant l'engagement.

3 Appliquer des stratégies de résolution de conflits.

- Relevé des faits, des comportements et des attitudes en cause dans la situation conflictuelle.
- Mention des solutions potentielles de résolution du conflit.
- Choix d'une stratégie appropriée au contexte.
- Utilisation appropriée de techniques d'animation favorisant la cohésion, le consensus et l'acceptation des différences.
- Respect des personnes.
- Manifestation de comportements et d'attitudes d'acceptation.

4 Évaluer sa capacité d'animation.

- Relevé de ses attitudes et de ses comportements.
- Description de son aisance dans l'utilisation des techniques d'animation.
- Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'animation.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé de la personne.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer l'incidence des déficits et le potentiel adaptatif de la personne.

- Reconnaissance des acquis fonctionnels, des conduites sociales et du degré d'autonomie de la personne.
- Analyse juste des besoins de la personne.
- Appréciation juste des effets du processus de vieillissement sur l'adaptabilité affective et sociale de la personne.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'apprentissage de la personne.
- Appréciation juste du degré d'ouverture d'esprit et de collaboration de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

2 Planifier des interventions en fonction des besoins de la clientèle.

- Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités de la personne.
- Choix approprié des activités de développement.
- Choix pertinent des ressources à utiliser.
- Structuration correcte du programme d'activités.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes.

- 3 Aider la personne à accepter les pertes liées au processus de vieillissement.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu sensoriel et affectif de la personne.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'acceptation des conséquences du processus de vieillissement.
 - Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.
 - Justesse et discernement dans la transmission d'information sur les pertes liées au processus de vieillissement.
 - Respect des valeurs de la personne.
- 4 Soutenir le maintien des acquis fonctionnels de la personne.
- Manifestation de comportements et d'attitudes empathiques.
 - Clarté des règles et des consignes transmises à la personne.
 - Utilisation appropriée du matériel et des accessoires.
 - Souplesse et originalité dans l'application du programme d'activités ou d'exercices.
 - Soutien adapté à l'apprentissage ou au maintien des activités de la vie quotidienne.
 - Respect des objectifs visés par le programme d'activités ou d'exercices.
 - Respect de la personne et de sa capacité fonctionnelle.
- 5 Exécuter des activités favorisant le développement des interactions sociales.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de techniques d'intervention favorisant la prise de conscience de l'importance de l'entraide et du partage.
 - Utilisation appropriée de techniques d'animation.
 - Souplesse et créativité dans l'application du programme d'activités.

- 6 Aider la famille à accepter les pertes liées au processus de vieillissement.
- Évaluation juste de la capacité de soutien du milieu de vie de la personne.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies favorisant l'expression du vécu affectif de la famille.
 - Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.
 - Utilisation appropriée de stratégies favorisant le lien d'attachement entre la famille et la personne.
 - Justesse et discernement dans la transmission de l'information sur les pertes liées au processus de vieillissement.
 - Ententes claires sur la collaboration attendue.
- 7 Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.
- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
 - Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
 - Analyse juste de ses capacités relationnelle, d'adaptation et de réaction socioaffective.
 - Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
 - Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par le jeune.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois, de codes d'éthique ou de politiques scolaires.
- À l'aide d'instruments et de grilles d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des spécialistes des réseaux de la santé, de l'éducation et des services sociaux.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Détecter une situation problème.

- Relevé des comportements significatifs chez le jeune.
- Relevé des facteurs environnementaux en cause.

2 Évaluer les difficultés ainsi que le potentiel d'adaptation du jeune.

- Prise en considération de l'historique des services reçus.
- Analyse juste des besoins du jeune.
- Analyse juste du profil comportemental et des acquis psychodéveloppementaux.
- Appréciation juste des conséquences des difficultés d'adaptation sur le développement du jeune.
- Appréciation juste des forces et des capacités du jeune.
- Appréciation juste du degré de responsabilisation et d'ouverture d'esprit du jeune.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Consultation appropriée des personnes-ressources et de la famille.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

- 3 Planifier des interventions en fonction des besoins du jeune.
 - Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités du jeune.
 - Choix approprié des activités d'adaptation et de réadaptation.
 - Choix pertinent des ressources à utiliser.
 - Structuration correcte du programme d'activités.
 - Consultation appropriée des personnes-ressources et de la famille.
 - Respect des lois, des mandats, des politiques et des règlements en vigueur.

- 4 Exécuter des activités favorisant le développement des habiletés sociales du jeune.
 - Manifestation de comportements et d'attitudes empathiques.
 - Utilisation judicieuse des techniques d'animation.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement des habiletés de communication et la vie en groupe.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'entraide et le partage entre pairs.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la maîtrise de l'agressivité du jeune.
 - Souplesse et créativité dans l'application du programme d'activités.

- 5 Exécuter des activités favorisant la responsabilisation et l'estime de soi du jeune.
 - Manifestation d'attitudes empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu affectif du jeune et l'amélioration de la perception de soi.
 - Souplesse et originalité dans l'application du programme d'activités.

- 6 Conseiller la famille et informer les intervenantes et intervenants sur les caractéristiques de la problématique du jeune.
 - Respect de l'éthique professionnelle.
 - Justesse et discernement dans la description du fonctionnement du jeune.
 - Pertinence des moyens et des stratégies d'éducation ou de réadaptation suggérées à la famille et aux intervenantes et intervenants.

- 7 Développer les habiletés de soutien parental.
- Évaluation juste de la capacité de soutien du milieu de vie du jeune.
 - Entente claire sur la collaboration attendue.
 - Utilisation de stratégies d'intervention et d'activités d'habilitation favorisant le développement des compétences parentales.
 - Exécution d'activités d'éducation et de formation appropriées aux besoins du milieu de vie.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements adaptés au degré de collaboration des personnes.
- 8 Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.
- Relevé exact des objectifs atteints et non atteints.
 - Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
 - Analyse juste de ses capacités relationnelle, d'adaptation et de réaction socioaffective.
 - Proposition de moyens appropriés en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
 - Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Protéger son intégrité personnelle.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie professionnelle.
- À l'aide de documentation appropriée.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de protocoles d'intervention d'urgence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer les risques d'une situation.

- Reconnaissance des indices de risques de contagion.
- Reconnaissance rapide et précise des signes précurseurs de désorganisation d'une personne.
- Reconnaissance des indices d'épuisement professionnel.
- Analyse juste des menaces à son intégrité physique et psychologique.

2 Prendre des mesures préventives en cas de risques de contagion.

- Pertinence des mesures de protection adoptées.
- Respect des règles de l'hygiène.
- Respect de la personne.

3 Prendre des mesures en cas de menaces physiques.

- Utilisation appropriée de techniques de contrôle physique.
- Utilisation judicieuse d'un scénario de protection.
- Utilisation de stratégies de communication adaptées à la situation.
- Manifestation de comportements et d'attitudes de maîtrise de soi.
- Respect des règles de proximité.
- Utilisation judicieuse de matériel de contention.

4 Prendre des moyens pour prévenir l'épuisement professionnel.

- Utilisation appropriée de techniques de gestion du stress.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser les relations entre des phénomènes sociaux et des problématiques d'adaptation.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la documentation appropriée.
- À l'aide de chartes des droits.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Reconnaître les caractéristiques sociales d'une personne ou d'un groupe présentant des problématiques d'adaptation.

- Relevé des particularités socioéconomiques de la personne ou du groupe.
- Description judicieuse des valeurs de la personne et du groupe social.

2 Associer des phénomènes d'inégalités et de différenciations sociales à des problématiques d'adaptation.

- Description claire des phénomènes d'inégalités et de différenciations sociales à l'origine d'une problématique d'adaptation sociale.
- Description claire des principaux effets sociaux, économiques et culturels propres à la problématique d'adaptation psychosociale.
- Relevé des principaux éléments de la réponse sociale et politique aux problématiques d'adaptation psychosociale.

3 Analyser les relations entre les inégalités sociales, les différenciations sociales et la dynamique d'adaptation.

- Analyse juste des conséquences des inégalités sociales et des différenciations sociales sur les problématiques d'adaptation des personnes ou des groupes.
- Mention des facteurs sociaux favorables ou défavorables à la dynamique d'adaptation.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie.

Contexte de réalisation

- À partir de situations de la vie courante vécues par la personne.
- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer l'incidence des déficits et le potentiel adaptatif de la personne.

- Reconnaissance de la capacité fonctionnelle, des conduites sociales et du degré d'autonomie de la personne.
- Analyse juste des besoins de la personne.
- Appréciation juste des conséquences des déficits sur l'adaptabilité affective et sociale de la personne.
- Appréciation juste des effets de la prise de médicaments et de la consommation de drogues sur le processus de réadaptation de la personne.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'apprentissage de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

2 Planifier des interventions en fonction des besoins de la clientèle.

- Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction des besoins et des capacités de la personne.
- Choix approprié des activités de réadaptation.
- Choix pertinent des ressources à utiliser.
- Structuration correcte du programme d'activités.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes.

- 3 Aider la personne à accepter sa problématique et à définir son projet de vie.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu affectif de la personne.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la prévention des rechutes.
 - Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention axées sur la responsabilisation et l'autodétermination de la personne.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant le développement d'habiletés sociales.
 - Utilisation d'une approche de soutien adapté favorisant la définition des champs d'intérêt et des aspirations de la personne.
- 4 Rechercher et convenir avec la personne des moyens de soutien social.
- Manifestation de comportements empathiques auprès de la personne.
 - Analyse juste de l'apport actuel et potentiel du réseau social de la personne.
 - Formulation de mesures de suivi et d'encadrement appropriées aux besoins de la personne.
- 5 Mettre en place des mécanismes de soutien à la famille ou au milieu substitut.
- Évaluation juste de la capacité de soutien de la famille ou du milieu substitut.
 - Justesse et discernement dans la transmission de l'information sur la nature et les conséquences de la problématique.
 - Ententes claires sur la collaboration attendue.
 - Pertinence des activités d'éducation exécutées auprès des proches de la personne.
 - Respect des limites d'intervention.
- 6 Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.
- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
 - Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
 - Analyse juste de ses capacités relationnelles, d'adaptation et de réaction socioaffective.
 - Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
 - Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des interventions auprès de personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence.

Contexte de réalisation

- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À l'aide d'instruments et de grilles d'observation et d'évaluation.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Détecter une situation problème.

- Relevé des comportements significatifs ou à risque d'une personne.
- Relevé des facteurs d'agression en cause.

2 Évaluer la condition de la personne et la dangerosité de la situation.

- Promptitude dans l'établissement du contact avec la ou les personnes.
- Prise en considération de l'historique des services reçus.
- Analyse juste de l'adaptation sociale de la personne et de son degré d'autonomie.
- Analyse juste des besoins de la personne.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'adaptation sociale de la personne.
- Utilisation appropriée de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

3 Déterminer des stratégies et des priorités d'intervention en fonction de la problématique de la personne.

- Choix des objectifs et des techniques d'intervention en fonction de la vulnérabilité de la personne et de ses besoins.
- Choix approprié du programme d'intervention.
- Choix pertinent des ressources à utiliser.
- Structuration correcte du programme d'intervention.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des lois, des politiques et des règlements en vigueur.

- 4 Prendre des mesures visant à protéger la personne des agissements contre elle-même et autrui.
- Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de soutien.
 - Respect des règles de proxémique.
 - Utilisation appropriée de stratégies et de techniques d'intervention favorisant la diminution de la tension.
 - Pertinence des mesures de protection.
 - Pertinence des suites convenues avec la personne.
- 5 Favoriser la diminution des comportements d'exclusion et de violence de la personne.
- Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'estime de soi, l'affirmation sociale et le sentiment de maîtrise de la personne.
 - Utilisation appropriée de stratégies favorisant la résolution de problème et l'insertion sociale.
 - Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.
 - Utilisation d'une démarche de centration sur la capacité d'agir de la personne.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'établissement d'un lien entre la personne et son réseau social.
- 6 Mettre en place des moyens de soutien social avec la personne victime de violence.
- Évaluation juste des capacités de soutien du milieu de vie de la personne.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Utilisation appropriée de stratégies favorisant l'établissement d'un lien entre la personne et son réseau social.
 - Pertinence des références effectuées.
 - Respect du cheminement de la personne.
- 7 Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.
- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
 - Vérification de la pertinence de l'intervention choisie et de sa mise en œuvre.
 - Analyse juste de ses capacités relationnelle, d'adaptation et de réaction socioaffective.
 - Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention.
 - Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Élaborer un plan d'intervention.

Contexte de réalisation

- À partir d'une demande de services.
- À partir de mandats, de politiques et de codes d'éthique d'établissements ou d'organismes.
- À l'aide de lois et de règlements.
- À l'aide de notes évolutives et du dossier clinique.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Prendre connaissance d'une demande de services.

- 2 Reconnaître les aspects juridiques de la demande de services.

- 3 Rédiger le plan d'intervention.

- 4 Présenter le plan d'intervention à une équipe de travail.

- Relevé de l'information pertinente sur les caractéristiques et les besoins de la personne et de son environnement.
- Prise en considération de l'historique des services reçus.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.

- Relevé des lois et des règlements en cause.
- Reconnaissance précise du cadre juridique dans lequel s'inscrit la demande de services.

- Description claire et objective de la situation et de la problématique.
- Formulation des objectifs d'intervention sous forme de résultats attendus.
- Formulation claire des moyens et des modalités d'intervention.
- Utilisation appropriée des termes cliniques.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.
- Respect des règles grammaticales, orthographiques, syntaxiques et de ponctuation.
- Respect des règles de présentation.

- Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant l'expression et la reconnaissance de la position de chaque personne.
- Communication efficace du plan.
- Participation active au travail d'équipe.
- Respect des limites de l'intervention.
- Respect de la confidentialité.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques.

Contexte de réalisation

- À l'aide de chartes des droits et libertés.
- À l'aide de la documentation appropriée.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <p>1 Interpréter des façons de penser et d'agir de personnes selon leur appartenance culturelle et ethnique.</p> <p>2 Reconnaître des manifestations d'intolérance à l'égard de communautés culturelles et ethniques.</p> <p>3 Collaborer avec des personnes appartenant à des communautés culturelles et ethniques.</p> <p>4 Évaluer sa capacité d'entrer en relation avec des personnes appartenant à différentes cultures.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des particularités des communautés culturelles et ethniques auxquelles appartiennent les personnes. • Pertinence des explications fournies quant aux façons de penser et d'agir des personnes en fonction de leur appartenance culturelle et ethnique. • Relevé des principaux obstacles à la communication interculturelle. • Relevé d'atteintes aux droits fondamentaux des personnes. • Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques. • Application de stratégies de communication interculturelle adaptées aux caractéristiques de la communauté en cause. • Relevé des facteurs favorables et défavorables à une intervention interculturelle efficace. • Mention de ses réactions spontanées et de ses valeurs personnelles au regard de différents types de comportements culturels. • Appréciation juste de sa capacité relationnelle et de son degré d'ouverture d'esprit. • Proposition de moyens en vue d'améliorer sa façon d'agir auprès de personnes appartenant à différentes communautés. |
|---|--|

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle.

Contexte de réalisation

- À l'aide du dossier, du plan d'intervention ou du plan de services individualisé.
- À l'aide de lois et de codes d'éthique.
- À partir de mandats et de politiques d'établissements ou d'organismes.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de matériel et d'accessoires adaptés.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer les capacités d'insertion sociale ou socioprofessionnelle de la personne.

- Analyse juste des habiletés de la personne, de ses besoins et de son degré d'autonomie.
- Évaluation juste de la capacité de soutien du milieu d'insertion.
- Analyse juste des facteurs sociaux favorables et défavorables à l'intégration sociale ou socioprofessionnelle.
- Appréciation juste des forces et des capacités d'intégration sociale ou socioprofessionnelle de la personne.
- Appréciation juste du degré d'ouverture d'esprit et de collaboration de la personne.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Respect des limites de l'intervention professionnelle.

2 Convenir avec la personne du programme et des lieux d'insertion.

- Manifestation d'attitudes et de comportements d'écoute et de collaboration.
- Formulation d'objectifs d'insertion sociale ou socioprofessionnelle appropriés aux besoins de la personne.
- Choix des lieux d'insertion en fonction des besoins et des affinités de la personne.
- Utilisation d'une approche de soutien personnalisé favorisant la définition des champs d'intérêt et des aspirations de la personne.

- | | |
|---|--|
| <p>3 convenir avec le milieu d'insertion des conditions du programme et de ses modalités d'application.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et clarté de l'information transmise sur les besoins et les capacités de la personne. • Entente claire concernant les conditions d'accueil, les mécanismes de soutien social et les mesures de suivi. • Formulation d'un plan et d'un calendrier d'insertion. |
| <p>4 Mettre en œuvre des moyens favorisant l'insertion sociale ou socioprofessionnelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques. • Utilisation appropriée de stratégies et de techniques d'intervention favorisant le développement de la compétence sociale de la personne et l'affirmation de ses besoins. • Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide. • Pertinence des mesures prises concernant la prévention des abus. • Pertinence des activités et des exercices favorisant le transfert des acquis. |
| <p>5 Mobiliser des réseaux d'aide.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Entente claire sur l'apport des aidants naturels et des personnes du réseau d'entraide. • Planification et exécution appropriées d'activités de formation et de soutien. • Coordination appropriée des aidants naturels et des personnes du réseau d'entraide. |
| <p>6 Soutenir et accompagner la personne dans son processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques. • Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant l'expression du vécu affectif de la personne. • Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la capacité d'action et la prise en charge de la personne. • Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide. • Reconnaissance des effets du travail sur la capacité d'adaptation et d'apprentissage de la personne. • Formulation de solutions de rechange aux comportements problématiques. • Respect de l'autonomie de la personne. |

- 7 Évaluer l'atteinte des objectifs d'intervention.
- Relevé des objectifs atteints et non atteints.
 - Consultation appropriée des personnes engagées dans le processus de réinsertion.
 - Vérification de la pertinence du programme et de ses modalités d'application.
 - Analyse juste de ses capacités relationnelle, d'adaptation et de réaction socioaffective.
 - Formulation de recommandations et de mesures de suivi appropriées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des interventions auprès de personnes en situation de crise.

Contexte de réalisation

- À l'aide de codes d'éthique.
- À l'aide de grilles et d'instruments d'observation et d'évaluation.
- À l'aide de protocoles d'intervention d'urgence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Évaluer le degré de dangerosité de la situation.

- Relevé des indicateurs de passage à l'acte ou des signes précurseurs d'une crise.
- Relevé des facteurs environnementaux et personnels déclencheurs.
- Analyse juste des besoins ponctuels de la personne.
- Appréciation juste du niveau de risque et de l'état de détresse de la personne.
- Appréciation juste des facteurs de risques inhérents au milieu de vie de la personne.

2 Déterminer des stratégies et des priorités d'intervention.

- Choix d'une stratégie d'intervention en fonction de la capacité de la personne à répondre à ses besoins ou du niveau de risque.
- Discernement et rapidité de la prise de décision.

3 Appliquer les mesures de protection et de sécurité nécessaires.

- Pertinence des mesures prises pour protéger la santé et la sécurité physique de la personne.
- Pertinence des mesures prises pour protéger la sécurité physique de l'entourage de la personne.
- Pertinence des mesures prises pour protéger son intégrité personnelle.
- Utilisation appropriée de techniques d'approche.
- Respect des règles de proximité.
- Application judicieuse du protocole d'intervention du milieu.
- Respect des règles de l'éthique.

- 4 Favoriser l'expression des sentiments.
- Promptitude dans l'établissement du contact avec la personne.
 - Utilisation appropriée de techniques de communication.
 - Pertinence des questions sur le vécu immédiat et situationnel de la personne.
 - Utilisation appropriée de techniques d'expression des sentiments.
 - Adaptation de son comportement en fonction de l'évolution de la situation.
 - Manifestation de maîtrise de soi.
 - Utilisation appropriée de stratégies d'intervention favorisant la gestion du stress par la personne.
- 5 Convenir avec la personne d'un scénario de protection.
- Évaluation juste de la capacité de soutien du milieu.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Choix approprié des ressources de soutien.
 - Formulation de moyens et de stratégies de protection adaptés à la situation.
 - Pertinence des références effectuées.
- 6 Soutenir et accompagner la personne dans ses démarches.
- Manifestation de disponibilité, d'ouverture d'esprit et de respect de la personne.
 - Pertinence des suites convenues avec la personne.
 - Utilisation appropriée des techniques de relation d'aide.
 - Entente claire sur la collaboration attendue des proches de la personne.
- 7 Évaluer son intervention.
- Relevé de ses attitudes et de ses comportements.
 - Analyse juste de ses capacités relationnelle, d'adaptation et de réaction socioaffective.
 - Vérification de la pertinence des stratégies d'intervention et des priorités.
 - Proposition de moyens en vue d'améliorer sa capacité d'intervention et de distanciation émotionnelle.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir et exécuter un projet intégré d'interventions.

Contexte de réalisation

- À l'aide de la documentation et des données pertinentes.
- À l'aide de lois, de règlements et de codes d'éthique.
- En collaboration avec des personnes-ressources.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser une problématique sociale.

- Analyse juste de la problématique d'adaptation biopsychosociale vécue par des personnes ou des groupes.
- Analyse juste des phénomènes sociaux liés à la problématique d'adaptation.
- Analyse juste des besoins des personnes et des groupes.
- Consultation appropriée des personnes-ressources.

2 Concevoir un projet intégré d'intervention.

- Consultation appropriée des personnes-ressources.
- Formulation d'objectifs d'intervention en fonction des possibilités et des contraintes du milieu.
- Description claire de la mise en œuvre du projet.
- Justification du caractère intégré du projet.
- Entente claire sur la collaboration attendue.
- Respect des limites et des champs d'intervention professionnelle.

- 3 Exécuter des activités favorisant le maintien des personnes dans leur milieu de vie.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements empathiques.
 - Pertinence des activités exécutées.
 - Utilisation de stratégies et de techniques d'intervention appropriées aux objectifs du projet.
 - Utilisation judicieuse des techniques de relation d'aide.
 - Coordination efficace avec les personnes-ressources.
 - Manifestation d'attitudes et de comportements de souplesse et d'ouverture d'esprit.
 - Respect des limites de l'intervention professionnelle.
 - Respect des lois et des règlements.
 - Respect du code d'éthique.
 - Respect des mandats et des politiques des établissements et des organismes.

- 4 Exécuter des activités de prévention.
 - Pertinence des activités exécutées.
 - Utilisation appropriée de techniques d'animation.
 - Démonstration d'originalité et de créativité.

- 5 Évaluer le projet.
 - Évaluation juste des retombées du projet pour les personnes.
 - Évaluation juste de l'efficacité du projet.

